



<https://ffvelo.fr/>

Cyclopède

N° 382

Décembre

2021

Bulletin des Cyclo-Marcheurs du Cercle Laïque Culturel d'Argenton sur Creuse

DIMANCHE 05 DECEMBRE

ARGENTON SUR CREUSE

Les Cyclos Marcheurs vous attendent pour leur randonnée annuelle,

44ème du nom,
4 circuits vous seront proposés :

10, 15, 18, 24 kms à Argenton sur Creuse et ses environs.

Partant du merle blanc, sur les hauteurs d'Argenton, vous traverserez la « **PETITE VENISE DU BERRY** » et ses vieux quartiers puis vous remonterez sur les côtes de l'autre côté de la Creuse vers la Chocaterie, lieu de ravitaillement.

Là, les 10 kms iront vers l'hermitage en direction d'Argentomagus. Les autres partiront à la découverte du plateau de Bournoiseau avant de revenir vers St Marcel pour les 15 et 18kms... Les 24 kms poursuivront jusqu'aux rives de la Creuse à St Marin. Une petite pause à la chapelle, célèbre par son pèlerinage, dit pèlerinage des « **rechignoux** » avant de prendre le chemin du retour.

Parcours historique, parcours nature, parcours sportif... !

De quoi combler des marcheurs férus de découvertes en tous genres...

A l'arrivée, VIN CHAUD de JEAN-PIERRE pour tout le monde.



**SAMEDI 11
DECEMBRE**

**AG DES CYCLOS
MARCHEURS**



à ST ETIENNE à 18h

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

MASQUE OBLIGATOIRE

Le  de l'amitié clôturera la réunion.
(si les conditions le permettent)

Nous nous retrouverons, ensuite, au restaurant « **des Mersans** » pour ceux qui le souhaitent.

Merci de donner votre réponse pour le 6 décembre.

Menu à 27 €

Gambas flambées au whisky
Filet de veau sauce aux morilles et ses légumes
Assiette Gourmande

Ce menu comprend
1kir pétillant et amuses bouche (offert par le club)
¼ de Vin de reuilly (Blanc, rouge ou rosé)
Eau minérale plate/pétillante
1 Café ou thé ou infusion

Bernadette



4 circuits : 10, 15, 18 et 24 km

DIMANCHE 5 DECEMBRE 2021 - RANDO PEDESTRE CYCLOS MARCHEURS DU CLC - ORGANISATION DEFINITIVE

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT DOCUMENT

PREPARATION, TRACE ET REPERAGE CIRCUITS MARQUET JEAN CLAUDE JOUHAUD BERNADETTE SEGUIN JEAN	ACHAT RAVITAILLEMENTS RECOMPENSES ET REPARTITION JOUHAUD BERNADETTE PIPEREAU EVELYNE THOMAS SOLANGE TISSIER JP	VENDREDI 14H	FLECHAGE BARRAUD ROLAND GAUTRON JEAN-PIERRE LECOINTE JEAN MARIE MARQUET J. CLAUDE MATHE MICHEL SCHIEL ALAIN SEGUIN JEAN	SAMEDI 13H30	INSTALLATION SALLE D'HONNEUR BEAUJEAN CATHERINE DELANNEAU JACKIE JOUHAUD BERNADETTE JOUHAUD JEAN PIERRE LALEVEE LIONEL PIPEREAU EVELYNE PIPEREAU JEAN PIERRE THOMAS SOLANGE TISSIER ANNIE	SAMEDI 14H
AFFICHAGE VILLE ET DEPART MARQUET JEAN CLAUDE MATHE MICHEL	VENDREDI 9H	DIMANCHE 7H	VERIFICATION PASS SAN. PIPEREAU JEAN-PIERRE PAILLHES GENEVIEVE TISSIER JEAN-PIERRE BUTIN YVES	DIMANCHE 7h	FERMETURES CIRCUITS BARRAUD ROLAND MARQUET JEAN CLAUDE MATHE MICHEL	DIMANCHE 10H
RAVITO 1 LA CHOCATERIE DAUDON ARLETTE MARTIN CHRISTIAN PIPEREAU EVELYNE THOMAS SOLANGE	DIMANCHE 6h45	LA	INSCRIPTIONS ALLIGNET MICHELE JOUHAUD JEAN-PIERRE HERAUD JEAN-JACQUES PENISSAT MARTINE NOUHANT FRANCIS TISSIER JEAN-FRANCOIS DAUDON ROGER SCHIEL ALAIN TOUCHARD ARMELLE DUCASSE JEAN CAUTY CHRISTIAN CLOUET ANNIE	DIMANCHE 7h A - J K - R S - Z CHATX NON LIC NON LIC	GESTION TRESORERIE BEAUJEAN CATHERINE PENISSAT MARTINE PIPEREAU JEAN PIERRE	DIMANCHE 10H
RAVITO 2 MOTOCROSS LECHAUX CLAUDE TISSIER CLAUDE PENISSAT JEAN-MICHEL SAGET NICOLE	DIMANCHE 6h45	LA	POINT D'EAU LECOINTE JEAN-MARIE GUYLENE MINET RANJON ANDRE	DIMANCHE 7h30	RECAPITULATION PARTICIPANTS ET TRESORERIE BEAUJEAN CATHERINE JOUHAUD JEAN-PIERRE ROTINAT MADELEINE PIPEREAU JEAN PIERRE	DIMANCHE 10H
					PREPARATION VIN D'HONNEUR vin chaud TISSIER ANNIE JOUHAUD BERNADETTE	DIMANCHE 11H
					PAILLHES GENEVIEVE TISSIER JEAN-PIERRE	
					CLOTURE/ JOUHAUD BERNADETTE TISSIER ANNIE BEAUJEAN CATHERINE	DIMANCHE 12H



COMMUNES TRAVERSEES
ARGENTON
ST MARCEL

RANDONNEE
PEDESTRE

5 DECEMBRE 2021

4 CIRCUITS
10 15 18 24 KMS

POINTS DE RAVITAILLEMENT
1 LA CHOCATERIE
2 MOTOCROSS

DISTRIBUTION DENREES
INDIVIDUELLES ASSUREE PAR
BENEVOLES EQUIPES DE MASQUES
ET DE GANTS

GEL HYDROALCOOLIQUE A
DISPOSITION

PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE

DEPART A PARTIR DE 7h30

FIN VERS 12h

LIEU : ECOLE G. SAND Avenue Montaigne
le merle blanc - ARGENTON

CIRCULATION DES PARTICIPANTS NON
GROUPES

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

1 : A L'ACCUEIL

2 : AUX DIFFERENTS POINTS DE
RASSEMBLEMENT

1 CONTROLE PASS SANITAIRE
EFFECTUEE DANS UNE SALLE
SPECIFIQUE

2 SI VALIDATION, INSCRIPTION
DES PARTICIPANTS QUI SERONT
MUNIS D'UN BRACELET

GEL HYDROALCOOLIQUE ET
GANTS A DISPOSITION





La véritable histoire du Pilori, un col mythique !

En 1972, un groupe de cyclos d'Annecy, désireux de promouvoir le cyclotourisme en montagne, créait, au sein de la FFCT, le Club des Cent Cols. Pour y entrer, rien de plus simple : passer 100 cols différents dont 5 à plus de 2000 mètres.

Au début des années 90, plusieurs d'entre nous en étaient membres, en particulier, Jean Michel Bonnin, journaliste bien connu à la NR, qui s'était passionné pour cette chasse aux cols. Il pensa que ce serait intéressant que l'on ait un col à nous dans la région. Il se confia à André Louis, notre Président. André trouva l'idée à son goût et mit son esprit cartésien toujours en éveil à la recherche du lieu idéal selon 3 critères bien précis : un col doit se situer dans un massif montagneux, monter d'un côté et descendre de l'autre et enfin porter un nom susceptible d'exciter l'imagination souvent fertile des amoureux de la bicyclette. Après avoir examiné toutes les routes du coin, sa décision fut sans appel : seul le profil de la D 48, entre Badecon et Pommiers pouvait convenir. Nous sommes bien dans le Massif Central, un peu sur les bords, mais quand même... on monte bien dans un sens pour descendre de l'autre et Pilori ne pouvait que combler d'aise ceux qui n'imaginent le vélo que dans la douleur.

On le proposa au Club des Cents Cols qui le répertoria aussitôt dans le Chauvot, la bible des chasseurs de cols. Le CODEP 36 et la Ligue apportèrent un soutien sans faille, la Municipalité de Badecon était aux anges et se préparait à sortir l'argenterie pour l'inauguration.

Christian en sa qualité de cadre de l'Équipement et de membre du Club se chargea de commander le panneau et en surveilla la mise en place.



A l'Assemblée Générale de la Ligue, le 14 novembre 1993, à Chabris, un panneau entier était réservé à l'événement et votre serviteur qui représentait notre Club fut très sollicité.

L'inauguration eut lieu le dimanche 10 avril 1994 avec une participation importante de cyclos du Département malgré un temps épouvantable : froid et pluie.

La commune de Chavin goûta modérément notre choix et fit remarquer que, sur son territoire, deux sommets, la Croix de l'Osine et la colline des Chaffauds, culminant respectivement à 267 et 269 m dépassaient largement les 252 m du Pilori. André Louis soutint que si en effet l'altitude pouvait entrer en ligne de compte ce n'était pas un critère déterminant. Bien entendu, le pilori ne va pas faire de l'ombre aux 2764 m de l'Iseran, mais face aux 19 m du Bocca di a Guardia en Corse du Sud, il fait bonne figure.



Il est quand même dommage que les souhaits de Chavin n'aient pas été retenus : imaginez, dans le même coin : le Pilori et les Chaffauds ; de quoi ancrer définitivement dans l'esprit des cyclistes que notre région est bien une terre de souffrance.

Dans les mois qui ont suivi, Badecon vit défiler des groupes de cyclistes venus accrocher le Pilori à leur palmarès.

Les dixième et vingtième anniversaires furent célébrés comme il se doit : Etienne et Michel qui avaient vue sur le col nous accueillant à chaque fois avec plaisir.

On vit même au début d'un hiver une pancarte annonçant que le col était ouvert avant qu'un malappris ne douchât l'enthousiasme de certains en ajoutant « mais le col de l'utérus est fermé...Hélas ».

Roland



L'activité des « Fêlés » en 2021 – Bilan.

Les "Fêlés"2021	
Patrick Jouandon	8 pts
Jean Ducasse	7 pts
Cécile Jouandon	6 pts
Patrice Auclair	5 pts
Philippe Bertrand	4 pts
Alain Darthout	4 pts
Jean-Jacques Héraud	4 pts
Claude Lechaux	4 pts
Jean-Claude Marquet	4 pts
Christian Cauty	2 pts
Marylène Darthout	2 pts
Jean-Pierre Gautron	2 pts
Lionel Lalevee	2 pts
Marie-Noëlle Rozier	2 pts
Jean-François Tissier	2 pts
Bernadette Jouhaud	1 pt
Jean-Pierre Jouhaud	1 pt
Francis Nouhant	1 pt
Jean-Paul Raveau	1 pt

TOP 15 de l'histoire des Fêlés	
Christian Cauty	297 pts
Jean Ducasse	188 pts
Monique Cauty	165 pts
Patrick Jouandon	139 pts
Jean-Claude Marquet	137 pts
Norbert Tissier	107 pts
Cécile Jouandon	85 pts
Jean-Jacques Héraud	68 pts
Jean-Pierre Swatek	57 pts
Alain Darthout	56 pts
Philippe Bertrand	49 pts
Bernard Patreau	47 pts
Jacques Brissaud	43 pts
Claude Swatek	41 pts
Roland Barraud	39 pts



Palmarès des Licenciés 2021	
Christian Cauty	297 pts
Jean Ducasse	188 pts
Monique Cauty	165 pts
Patrick Jouandon	139 pts
Jean-Claude Marquet	137 pts
Cécile Jouandon	85 pts
Jean-Jacques Héraud	68 pts
Jean-Pierre Swatek	57 pts
Alain Darthout	56 pts
Philippe Bertrand	49 pts
Bernard Patreau	47 pts
Roland Barraud	39 pts
Marylène Darthout	32 pts
Roger Daudon	30 pts
Claude Lechaux	26 pts
Patrice Barré	23 pts
Bernard Dallot	23 pts
Michel Binet	22 pts
Bernadette Jouhaud	21 pts
Jean-Pierre Pipereau	20 pts
Patrice Auclair	18 pts
Jean-Marc Rotinat	16 pts
Jean-François Tissier	14 pts
Jean-Pierre Jouhaud	13 pts
Francis Nouhant	11 pts
Arlette Daudon	10 pts
Marie-Noëlle Rozier	7 pts
Jean-Pierre Gautron	6 pts
Gérard Pion	6 pts
Lionel Lalevee	4 pts
Jean-Luc Masson	4 pts
Jean Paul Raveau	3 pts
Jean-Pierre Tissier	2 pts
Solange Thomas	1 pt
Claudine Tissier	1 pt

5 décembre – Pas de circuit vélo, marche du CLC.

12 décembre - 55 Km

55 Km : Argenton - Le Menoux - Les Moreaux -Bonnilly - L'antenne de Malicornay - Malicornay - Maillet - Les Rochoux - Hallé - D21- Orsennes - Les Girauds - La Grangère - La Couture - Foy - Pommiers - Badecon - Le Moulin Neuf - Le Multon - La Croix - Argenton.

19 décembre - 55 Km

55 Km : Argenton - Le Plessis - Les Landes - Les Nébilons - La Romagère - La Bezarde - Oulches - Cors - La Métairie Neuve - La Barre - Scoury - Voie verte sur 4,300km - D951sur 50 m direction Chitray - Drouille - Montaudon - La Brodière - La Chaussée - La Jacquetterie - La Sarnache - St Gaultier - Argenton.

26 décembre - 42 Km Départ 9h00

42 Km : Argenton - St Marin - Chabenet - Le Lac - St Marcel - Le Prieuré - La Grange à Mas - Prunget - Les Thibauts - Bonnilly - Les Moreaux - Le Menoux - Le Moulin Neuf - Le Multon - Vavre - Les Ségoins - Les Narrons - Fontfurat - Larrée - La Bonne Dame - Argenton.

....et un circuit doux surprise tous les dimanches au départ de Scévole.

Patrick

Circuits du mercredi

Départ 13h30

1^{er} décembre – 60 km

Argenton – Les Chaumes – Malicornay – Maillet – Cluis – Les Chataigniers – La Buxerette – Montchevrier – Pommiers – Badecon – Argenton.

8 décembre – 62 km

Argenton – Thenay – Rivarennnes – Les Brunets – Luzeret – Prissac – St Civran – Chazelet – Vigoux – Vilenne – Auvergne – Argenton.

15 décembre – 62 km

Argenton – Landes – Les Nébilons – La Romagère – La Bézarde – Prissac – La Croix de la Barre – Les Places – Roussines – St Civran – La Minière – Le Colombier – La Villaugéai – Le Terrier Joly – Le Plessis – Argenton.

22 décembre – 61 km

Argenton – Vaux – RD1 - Bord – Les Matherons – Les Favés – Le Petit Vavre – Le Malesset – La Varenne – Le Breuil – La Villefranche – Le Quéru – La Bétoulle – Lanaud – Anguinier – Peugeotier – Argentièrre – La Ligne – Chamblanc - Baraize - Le Pin – Badecon – Argenton.

29 décembre – 66 km

Argenton – St Gaultier – Chézeau Chrétien – Crf.D20-D (Les Bois) – Vaulniers – Scoury – Oulches – La Bézarde – Le Carré – La Guillaudière – Les Loges des Mines – La Romagère – Les Nébilons – Landes - Argenton.

....et un circuit doux surprise tous les mercredis au départ de Scévole.

Christian

Randonnées du jeudi

14h30 sur le lieu de départ des circuits

Décembre	Date	Commune	Coach	Lieu de départ des circuits
	2	Malicornay	Madeleine	Place de l'église
	9	Chavin	Josette	Place de l'église
	16	Argenton	Jean Marie	Les Baignettes

Règlement de la Confrérie des Fêlés des Monts de la Marche

Article 1 : Pour entrer dans la confrérie, il faut obligatoirement avoir gravi à bicyclette et au moins à 10 reprises, un sommet remarquable des Monts de la Marche. Le départ et l'arrivée de chaque escalade seront effectués du département de l'Indre.

Article 2 : Les sommets retenus sont :

- Toulx Saint Croix - Alt 655 m
- Le Maupuy - Alt 685 m
- Saint Goussaud – Alt 606 m

Article 3 : Obligation de présenter au minimum deux escalades de chaque sommet par dizaine. Un sommet ne pourra être comptabilisé qu'une seule fois dans la même journée mais possibilité de gravir des sommets différents. Par exemple le TMA* compte 3 points. La randonnée pourra s'effectuer sur plusieurs jours au cours d'un voyage itinérant.

Article 4 : Les candidats « Fêlés » n'auront pas à se faire contrôler. Nous comptons sur l'honnêteté sportive du cyclo qui aime la bicyclette et la montagne que pour son plaisir.

Article 5 : Chaque année, un mois avant l'AG du club, devront adresser :

- La première année, la liste des dix escalades avec les dates,
- Les années suivantes, la liste des nouvelles escalades réalisée pendant la saison.

Article 6 : Les listes seront homologuées par le CLC Argenton et le classement publié dans Cyclopède, le bulletin du club.

Article 7 : Chaque année un rassemblement di « le rendez-vous des Fêlés » pourra être organisé sur un sommet des Monts de la Marche.

Article 8 : Tout adhérent s'engage sur l'honneur à respecter le présent règlement.

Article 9 : Les listes seront adressées au responsable le plus Fêlé du club.

Article 10 : Chaque année, en fonction des découvertes, de nouveaux sommets pourront être ajoutés aux 3 sommets de référence. Ont été retenus :

- En 1998 : Le Signal de Beausoleil – Alt 580 m
Le Puy de Gaudy – Alt 651 m
- En 1999 : Le Signal de Sauvagnac – Alt 701 m
- En 2000 : La Chapelle de Vaulry dans les Monts de Blond – Alt 504 m

Article 11 : Les grades suivants seront attribués :

- Pour 50 ascensions « Grand Fêlé »
- Pour 100 ascensions « Super Fêlé »

Imaginé par Christian Cauty

*TMA : Le Triangle Montagnard Argentonnois est une randonnée de 250 km avec départ et arrivée à Argenton qui passe par trois sommets de référence.

Randonnées du mardi

8h30 sur le lieu de départ des circuits

Décembre	Date	Commune	Coach	Lieu de départ des circuits
	7	?	?	?
	14	?	?	?
	21	?	?	?
	28	?	?	?



La grille à Jean N° 306

Horizontalement : 1 : Toutes à Toulouse, la star !!! 2 : Dans l'œuvre de Shakespeare il y a Le roi Lear et cette chanteuse c'est peut-être la reine Lear. Agent de filtration, il est parfois solide. 3 : Compensera ou obtiendra le pardon. 4 : Avec attention, en manque justement. Parfumé en 51 ? Exclamation. 5 : Il est là pour l'exposition. Invite à bouger. 6 : Rê. Négation qui est parfois théâtrale. Vas mal. 7 : Heureusement que pour protéger les populations il y a eu ce vaccin. 8 : Saint dans la Manche. Fait presque tilt et couche en sens inverse. Machin en sens inverse également. 9 : Va avec le kimono au Japon. Fait l'unité chez des voisins. Faible lumière que vous devez remettre à l'endroit. 10 : N'a strictement rien à faire des convenances. 11 : Mènent des vies de militaires.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Verticalement : 1 : Contrairement aux apparences, ce n'est pas une femme de mauvaise vie mais une embarcation très particulière. 2 : La troisième personne. Un peu de noblesse qui fait le ticket en remontant. 3 : Olé lui donne l'impression d'avoir été recruté par surprise. Quand il est pour lui-même, le but ultime c'est la perfection. A surveiller pour le poids (sigle). 4 : Absorbait par certaines voies. Le premier cours de France. 5 : Un palace à Argenton. Monnaie asiatique (pluriel). 6 : Donne en propriété à l'état. 7 : De bas en haut : vient de la vache. S'il n'était pas incomplet on pourrait le mettre en pelote avec ses semblables. 8 : Vagues. Romains d'ici. Pige. 9 : Prénom féminin. Ce que fait le pêcheur au goujon. 10 : Las le fait fleurir. On la trouve dans le Coran avec ses sœurs. 11 : Emmêles.



Les photos de ce numéro sont de Bernadette et Roland.



Mardi 23 novembre, marche à St Marin
 Encore une très agréable marche en pleine nature. L'automne dure et nous offre de beaux paysages.
 Conduite par Claudine, Jean-Pierre n'était pas en reste car à l'arrivée nous eûmes la surprise de découvrir la salle à manger installée par ses soins sur les bords de la Creuse. C'est bon et vraiment sympa !
Bernadette



Solution grille N° 305

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	L	E	B	E	A	U	T	E	M	P	S
2	A	R	A	L		N	O	S		R	O
3	N	E	R	F		D	U	T	R	O	U
4	T	I	R	E	L	I	R	E		G	L
5	E	N	A		I		B		U	R	I
6	R	N		E	N	A	I	T	N	E	G
7	N	O	M	S		M	L	D		S	N
8	E	T		A	N	A	L		U	S	E
9	R	E	A	M	I	D	O	N	N	E	R
10	A	B	A	N	D	O	N	N	E	R	A